

Pour une histoire de la lessive en Nivernais au XIXe siècle

Guy Thuillier

Citer ce document / Cite this document :

Thuillier Guy. Pour une histoire de la lessive en Nivernais au XIXe siècle. In: Annales. Economies, sociétés, civilisations. 24^e année, N. 2, 1969. pp. 377-390;

doi : <https://doi.org/10.3406/ahess.1969.422062>

https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1969_num_24_2_422062

Fichier pdf généré le 22/03/2019

VIE MATÉRIELLE ET COMPORTEMENTS BIOLOGIQUES

Bulletin N° 18

Pour une histoire de la lessive en Nivernais au XIX^e siècle

Le monde actuel change très rapidement : bientôt on aura oublié les modes de vie traditionnels qui pourtant sont encore très proches de nous ¹. La machine à laver a fait reculer dans un passé lointain la « lessive au cuveau » qui était pratiquée encore dans nos campagnes jusqu'en 1940 ². Déjà, il est très difficile de reconstituer le rythme exact de ces gestes traditionnels, et l'enquête orale devient délicate, tant les souvenirs se déforment rapidement ³. Pourtant la lessive nous engage dans cette histoire de la vie quotidienne « à ras de terre », la plus banale, la plus contraignante ⁴, et par là nous permet — peut-être — de

1. « Le monde a moins changé depuis Jésus-Christ, notait Péguy, qu'il n'a changé depuis trente ans... Une ferme en Beauce, encore après la guerre, était infiniment plus près d'une ferme gallo-romaine ou plutôt de la même ferme gallo-romaine, pour les mœurs, pour le statut, pour le sérieux, pour la gravité, pour la structure même et l'institution (...) qu'aujourd'hui elle ne se ressemble à elle-même » (*L'Argent*, 1913, p. 10).

2. Le point de départ de cet article est, en un sens, notre incompréhension devant le tableau de Millet au Louvre représentant la lessive au cuveau. Sur les techniques du blanchissage en ville, on se reportera aux descriptions précises de ZOLA dans *L'Assommoir*, éd. Pléiade, 1961, pp. 385-387.

3. Il est très difficile, maintenant, de saisir exactement comment fonctionnait un bateau-lavoir et de préciser la date de diffusion des cristaux de soude.

4. Cf. Paul LEUILLIOT, « Défense et illustration de l'histoire locale », *Annales*, 1966. Certes les spécialistes du folklore s'intéressent à la lessive aux cendres (cf. DROUILLET, *Folklore nivernais*, t. I, 1959, pp. 67-69 ; GAGNON, *Le Folklore bourbonnais*, t. I, 1947, p. 120), mais leur attention se borne au domaine rural, et ils ne s'intéressent pas à la période récente. Au demeurant l'histoire de la lessive touche à l'histoire des techniques (en particulier, l'évolution des appareils de blanchissage domestiques est liée à celle des techniques de blanchiment industriel des toiles), à l'histoire d'une profession artisanale, mais également à l'histoire de l'hygiène — si peu étudiée en France — et à

saisir les modes de vie réels, l'évolution des techniques nouvelles et même certains traits de mentalité : l'amélioration des procédés de lessive n'était-elle pas au début du XIX^e siècle une des préoccupations des philanthropes et même de l'administration qui voulaient alléger un travail jugé trop pénible ? ¹ Certes, les documents sont fort rares, le travail domestique ne laissant guère de traces écrites, les données chiffrées sont inexistantes ; peut-on cependant fixer certains points de repère et dégager à grands traits l'évolution de cette institution : la lessive ?



Dans les campagnes et dans les petites villes, la lessive se faisait traditionnellement *au cuveau*, deux ou trois fois l'an, ce qui supposait une provision de linge importante — le nombre de paires de draps était l'orgueil des ménagères ² ; le linge sale devait être gardé dans une chambre ou dans un grenier plusieurs mois durant ³. Notons tout de suite que les pauvres ménages de journaliers ou d'ouvriers qui avaient souvent un « besoin immédiat » de leurs vêtements étaient bien obligés de laver plus souvent, et la lessive des pauvres était plus que sommaire, les femmes se contentant de tremper le linge dans l'eau, souvent souillée, des mares, sans aucun savonnage, faute de ressources ⁴.

La lessive au cuveau — la *buée*, la *buie* — est un travail très pénible (surtout quand il s'accompagnait pour les femmes de corvées de bois). On en connaît les différentes opérations ⁵ : le linge est préalablement

l'histoire de la condition ouvrière : seuls les budgets précis établis par Le Play et ses disciples permettent de saisir l'importance de ce poste dans les budgets ouvriers. Sur la stabilité des prix de blanchissage, on se reportera à l'étude remarquable de G. BIENAYMÉ, « Le coût de la vie à Paris à diverses époques, le blanchissage », *Journal de la Société de Statistique*, janvier-février 1903, pp. 20-30, 49-57 : « la permanence des prix pour les objets ordinaires blanchis dans chacune des deux périodes séculaires est un des rares cas de fixité prolongée parmi les articles du coût de la vie » (p. 57).

1. Sur cette évolution, cf. ROUGET DE LISLE, « Notice historique, théorique et pratique sur le blanchissage du linge de toile, de la flanelle de santé et des divers vêtements », *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale* (1852).

2. Cette « thésaurisation » du linge apparaît nettement dans les inventaires après décès.

3. Pour éviter les moisissures, on devait parfois étendre les draps sales dans les greniers (dans les grandes maisons, on trouvait au grenier un coffre à linge).

4. « Dans beaucoup de familles, la dépense de blanchissage est coûteuse, et la ménagère se contente de passer le linge de la famille dans l'eau du lavoir ou du ruisseau voisin... » (de MAGNITOT, *De l'extinction de la mendicité*, 1857, p. 154). Dans telle famille d'ouvriers de Guérigny, on se contentait vers 1900 de faire bouillir le linge avec des cristaux de soude dans un chaudron.

5. Nous utilisons ici les souvenirs que M. Romain BARON nous a fait l'amitié de nous confier sur la vie quotidienne à Marcy au début de ce siècle. On trouvera une description précise des méthodes en usage vers 1820 dans l'*Encyclopédie des Dames, La maison de campagne* (1822, t. I, pp. 171-180) d'Aglaé ADANSON qui vivait à Baleine, non loin de Dornes ; cf. DROUILLET, *Folklore nivernais*, t. II, 1962, pp. 67-69, et R. BARON, « Les bourgeois de Varzy au XVII^e siècle », *Annales de Bourgogne*, 1964, p. 198.

trempé pendant un ou deux jours, puis on le dépose par couches successives dans un cuveau (*le t'not*) installé sur un trépied de 80 cm ; on sort les cendres du *ceudrier*¹, situé au-dessous de la plaque du four, et on les étend en une couche de 10 à 15 cm d'épaisseur sur le *charrier* (ou *charrouée*), drap étendu sur le cuveau. Pour couler la buée, l'eau bouillante est versée sur les cendres, traverse le linge et s'écoule du cuveau « goutte à goutte », par la *pisserotte* (en paille tressée)², dans la *tinotte*, petite cuve placée sous le *t'not* ; on fait chauffer à nouveau l'eau de lessive et l'on recommence l'opération pendant trois ou quatre heures, parfois pendant toute la journée. Le lendemain, le linge est porté à la fontaine ou au ruisseau, savonné puis frotté à coup de brosse, tapé et rincé dans l'eau.

La méthode était assez primitive. La pièce où l'on lavait — la cuisine — « était envahie à la fois par la fumée venant de l'âtre et par la buée : c'était une atmosphère un peu étouffante et il se dégageait l'odeur fade du linge qui a longuement bouilli »³, et cette humidité lourde détériorait les murs⁴. D'autre part, le travail des femmes — rapporter continuellement la lessive refroidie à la chaudière pour la réchauffer et la reverser au cuveau — était pénible et même dangereux, les brûlures étant très fréquentes ; la perte de chaleur était considérable — la moitié selon certains —, surtout la saponification était incomplète avec des lessives insuffisamment chauffées ; il fallait savonner le linge à nouveau pour enlever les taches et les traces jaunes, ce qui accroissait la dépense ; inversement, le linge était parfois abîmé par des lessives trop fortes (quand on se trompait sur la quantité de cendres), ou trop bouillantes⁵.

Certes, le coût de l'opération est difficile à dresser. On utilisait généralement du savon blanc ou bleu marbré de Marseille, en table ou en

1. Cavité en pierre de taille ménagée sous la cheminée, que l'on retrouve dans presque toutes les maisons anciennes.

2. A Baleine, « on met dans le fond du cuveau trois ou quatre torchons dont on fait sortir les cornes par les goulottes ; en dessous de ces torchons et sur l'ouverture du goulot, on place l'os d'une mâchoire inférieure de brebis : elle sert à empêcher les torchons de s'affaisser et facilite le passage de l'eau qui doit filtrer doucement pendant douze à seize heures... » (AGLAÉ ADANSON, *ouv. cité*, p. 177.)

3. R. BARON.

4. « Il arrive souvent, note le sous-préfet de Clamecy, que les familles malheureuses occupent en commun de petites salles basses dans lesquelles tous les effets du ménage sont lavés, séchés, repassés, ce qui produit des exhalaisons délétères, entretient l'humidité dans le logement et devient une cause de maladie et de mort » (MARIÈRE, *Statistique de l'arrondissement de Clamecy*, 1859, p. 120).

5. Sur les inconvénients de la méthode traditionnelle, on se reportera aux plaintes de ROUGET DE LISLE (*Notice historique, théorique et pratique sur le blanchissage du linge*, *op. cit.*, p. 60-63) : la méthode est « longue, coûteuse, empirique, embarrassante et le plus souvent inapplicable pour les pauvres ménages, qui ne possèdent qu'une ou deux chambres » ; le linge prend une couleur jaune-brunâtre et « l'emploi répété de la lessive colore et salit de plus en plus le linge à mesure qu'on multiplie les arrosages ».

brique ¹, mais également, dans la vallée de la Loire, du savon noir ou vert de Montauban, des savons de Toulouse, ou encore des savons liquides de Lille qui coûtaient moins cher ². La quantité de savon utilisée dépendait de la qualité de l'eau : les ménagères savaient que telle ou telle eau dissolvait mieux le savon et préféraient les eaux de pluie, plus pures, ne renfermant pas de traces de sels comme les eaux de puits, souvent calcaires ; traditionnellement, l'on prêtait grande attention à la pureté de l'eau : « Avec l'eau de la Loire, affirmait Girard en 1859 dans son projet d'approvisionnement en eau de Paris, on consomme pour le même lavage de linge, et par m³, 17,20 et jusqu'à 23 kg de savon de moins qu'avec les eaux de la Seine », et, d'après le maire de La Charité, « les habitants de la campagne assez éloignés de la Loire, y viennent pour laver leurs lessives » ³. Le savon représentait une dépense non négligeable : il coûtait cher, 1 f à 1,20 f le kg au milieu du siècle ⁴ et représentait une des rares dépenses en numéraire des petites exploitations agricoles qui vivaient repliées sur elles-mêmes ; aussi bien en consommait-on peu : 2,6 kg pour un ménage de manœuvres de 5 personnes, 10 kg pour une communauté de 25 personnes ⁵.

On utilisait également, depuis le début du siècle, du bleu — « l'indigo pur est ce qu'il y a de mieux », déclare Aglaé Adanson ⁶ —, de l'eau de Javel, à partir de 1850-1860 ⁷, et surtout des cristaux de soude qui étaient employés, à la fin du siècle, pour « renforcer les cendres »

1. Pour renforcer l'action des cendres, on mettait sur toute la surface du linge des lamelles de savon « dans la proportion de demi-livre pour un cuvier rond de 3 pieds de diamètre » ; les bonnes ménagères coupaient les briques de savon par morceaux d'une livre : « on les fait sécher et on ne s'en sert qu'au bout de deux ans » (A. ADANSON, *ouv. cité*, pp. 174-175).

2. En 1790-1794, on utilisait, d'après les tableaux du maximum par district, du savon bleu et blanc de Marseille, qui revenait à 1 l. 2 s. 6 d., y compris « le droit de 3 l. 10 s. qui se perçoit sur les marchandises de Marseille ». Mais le savon noir ou vert de Montauban, qu'on utilisait à Cosne et à La Charité, valait moins cher (17 s. 11 d. la livre) ; à Moulins-Engilbert, on débitait des savons de Toulouse (ARCH. NAT., F 12 1544/26). Nous ne connaissons malheureusement pas les quantités vendues.

3. GIRARD et ROBIN-DUVERNET, *Notice sur une déviation des eaux de la Loire pour l'alimentation de la ville de Paris et des villes d'Orléans, Pithiviers, Etampes, etc.* Paris, 1859, pp. 21, 26.

4. Le savon de Marseille était souvent fraudé et contenait plus de 30-34 % d'eau, parfois même 60 % ; certains épiciers de Nevers en vendaient, en 1840, « pour compte d'ami ».

5. Chiffres cités par LE PLAY, *Manœuvre agriculteur du Morvan...*, *Ouvriers Européens*, t. V, 1878, p. 280 et DE CHEVERRY, « Fermiers à communauté taisible du Nivernais... », d'après les renseignements recueillis sur les lieux en octobre 1860 », *Ouvriers des Deux Mondes*, t. V, 1875, p. 29. A noter que certaines ménagères s'ingéniaient à fabriquer elles-mêmes leur savon avec de la graisse de bœuf et des décoctions de cendres ou de saponaire : pendant la guerre de 1940-1944, on revint à de telles pratiques.

6. Adanson recommandait de passer tout le linge au bleu et pas seulement le linge de corps. En 1841, Mielle-Salomon, épicier à Nevers, déclarait avoir le « seul dépôt du bleu solide pour le linge » (*Association*, 9 décembre 1841).

7. En 1862, un épicier fabrique de l'eau de Javel à Nevers (*Annuaire pour 1862*, p. 315). En 1900, on trouve deux fabriques d'« eau de javelle ».

et aussi (lors du trempage) pour faire disparaître les plus grosses taches. Quant aux cendres, on en utilisait des quantités importantes ¹ : 6 décalitres de cendres de chênes pour un cuvier rond de trois pieds de diamètre sur deux et demi de profondeur, et Le Play pousse le scrupule jusqu'à évaluer la valeur de l' « alcali » : le manœuvre du Morvan, d'après lui, récolte 2 tonnes de bois mort, et utilise les cendres pour la lessive (valeur 3 F), puis les cède comme engrais au métayer qui l'emploie (valeur : 5 F) ². Les cendres étaient chose précieuse : en ville, on achetait parfois des cendres au boulanger, et, dans le bas Morvan, « même les cendres de feu que fait la bergère dans les champs pendant les jours froids » sont rapportées à la maison... ³. Les ménagères veillaient scrupuleusement à la pureté de la cendre — telle Sido, la mère de Colette ⁴ —, et chacune possédait ses propres recettes : ici on écrasait dans les cendres des coquilles d'œufs ⁵, là on utilisait les orties qui, mêlées aux cendres, donnaient « ce bel œil bleu qu'on cherche par l'azurage », ou encore on utilisait la saponaire pour blanchir la dentelle des coiffes ou les lainages fins. ⁶

La lessive était traditionnellement entourée de toutes sortes d'interdits et de superstitions. En particulier, les interdictions pendant les fêtes religieuses étaient très fréquentes et changeaient d'un terroir à l'autre. Ainsi, à Corvol d'Embernard, on n'allait pas à la fontaine pour les fêtes de la Bonne-Dame (2 février, 8 septembre, 8 décembre) et pour la fin de la semaine sainte ⁷. Ailleurs, on ne lave pas entre les deux

1. Les habitants en faisaient provision. En 1794, lors des réquisitions de salpêtre : « Nous n'avons, surtout à l'entrée de l'hiver », protestent les habitants de Saint-Germain-en-Viry (à qui l'on demande de lessiver les cendres de bois), « que de très petites quantités de cendres, nécessaires absolument à chaque ménage pour le lessivage indispensable du linge. » (cité par TAVERNA, « Les volontaires de la Nièvre pendant la Révolution », *Mémoires de la Société Académique du Nivernais*, t. 42, 1940, p. 12).

2. LE PLAY, *ouv. cité*, pp. 280, 284 : le blanchissage revient à ce manœuvre à 3 F (2,6 kg à 1 F, plus 0,40 pour le bleu et l'empois).

3. DE CHEVERRY, *ouv. cité*, p. 13. La communauté de 25 personnes de Pervy (commune de Cuzy, Saône-et-Loire) dépensait pour le blanchissage 12 F de savon ; de Cheverry évalue la valeur de l'alcali des cendres de bois de chauffage à 42,05 F (76 kg).

4. « Châtaignier... : (ce) mot évoque une des deux maximes pratiques qui ont régi mon enfance : « ne mange pas la bouche ouverte, et ne jette *jamais* dans la cendre les épluchures de châtaigne ! » C'est que la cendre, fine mouture, était promise à la lessive. Où vous-a-t-on élevés pour que vous ignoriez qu'une pelure de châtaigne, un brandon de chêne mal carbonisé, peuvent tacher toute une lessive ? » (COLETTE, *Prisons et paradis*, p. 110).

5. A. ADANSON, *ouv. cité*, p. 175.

6. On ajoutait du jaune d'œuf à la décoction.

7. D'après les renseignements recueillis par M. Romain Baron. A Fours, on ne lavait pas le linge des enfants certains jours (le 15 août, les jours de la Bonne-Dame) et on ne lavait pas les derniers jours de la Semaine sainte, à l'octave des morts, etc. ; en mai on ne devait faire aucune lessive, et même ne point changer ses draps (cf. S. COMMEAU, « Folklore de la région de Fours », *Mémoires de la Société Académique du Nivernais*, t. 30, 1928, pp. 65-66). Dans les Amognes, à Saint-Sulpice, les interdictions concernaient (avant 1914) la fête des Rois, la Purification de la Sainte Vierge (2 fé-

Noëls, chaque semaine des quatre temps, ou pendant tout le mois de mai, etc. D'autres pratiques rituelles existaient encore au début du **xx^e** siècle : ainsi, lors de la lessive du linge des morts à Fours, « tous les habitants du village doivent mettre dedans une pièce d'un linge personnel afin que l'âme du défunt soit tranquille au ciel »¹ ; dans les Amognes il fallait faire la lessive le Mardi gras pour que les poules couvent bien, etc. Tout un ensemble de pratiques mal connues étaient liées à la lessive², rite féminin par excellence : « Aller à la messe et aller à la rivière, deux vieilles habitudes sacrées », notait Jules Renard³.



Mais cette institution ne peut se réduire à ses traits coutumiers, et bien des points demeurent obscurs, faute de documentation précise.

Tout d'abord, les villes possédaient des blanchisseries : on trouve 18 maîtresses blanchisseuses à Nevers en 1843⁴ ; or nous ne connaissons pas les procédés, les tarifs et la clientèle de ces blanchisseries⁵. Les collectivités étaient obligées de passer par elles : ainsi le collège de Nevers, en 1832, s'abonne à un blanchisseur à raison de 25 F par an et par personne⁶ ; le coût du blanchissage en ville apparaît donc fort élevé.

vrier), la « fête des femmes » (5 février), Mardi gras, les jours des Cendres (« purification des femmes »), les jours de la Passion ; les lundi, mardi, mercredi précédant l'Ascension, la Fête-Dieu, la fête de la Bonne-Dame (8 septembre), la Sainte-Catherine et la fête de la Bonne-Dame (8 décembre) ; nous devons ces renseignements à l'amitié de M. Jean Deygout, inspecteur d'Académie. En 1840, un officier d'état-major, dans son mémoire sur les environs de Château-Chinon, note qu'« on s'abstient de tout soin de propreté pendant certaines époques (les Rogations, etc.) et jamais dans ces moments je n'ai pu obtenir d'une lessiveuse qu'elle me nettoiyât le moindre objet, souvent indispensable » (Arch. Ministère de la Guerre, Mémoires, 1277).

1. S. COMMEAU, *art. cité*, p. 66 et, de même, DROUILLET, *ouv. cité*.

2. Tel « jeteur de sort » de Saint-Saulge, vers 1815, réussit à faire laver son linge par ses clients « car il ne convient pas que les magiciens missent les mains à l'eau tant qu'ils soignaient les malades » (M. BOUTEILLER, *Sorciers et jeteurs de sort*, 1958, p. 51).

3. *Journal*, 23 août 1905, p. 989.

4. D'après le *Petit guide nivernais ou almanach populaire des mille et une adresses*, 1843 (une seule blanchisseuse de fin). En 1788, on relève seulement deux blanchisseuses et une laveuse de lessives (M. SAINT-ÉLOY, « Réflexions sur le rôle des tailles de la ville de Nevers en 1788 », *Mémoires de la Société Académique du Nivernais*, 1961, p. 36). Sur l'apprentissage dans la blanchisserie, cf. L. GUENEAU, *L'organisation du travail à Nevers aux XVII^e et XVIII^e siècles* (1919).

5. Une ouvrière blanchisseuse gagnait, vers 1855, de 1 F à 1,50 F, et la durée de l'apprentissage était de deux ans. En 1856, 248 personnes travaillaient dans la blanchisserie pour tout le département, 245 en 1896, plus 80 pour le repassage du linge (cf. *Résultats du dénombrement de la population en 1856*, t. IX, 1859, p. 103 et *Résultats statistiques du recensement des industries et professions*, t. II, 1900, p. 232).

6. On discutait fort à cette date pour savoir si l'abonnement du blanchissage présentait ou non un bénéfice. Or la nourriture d'un maître d'internat était évaluée à 333 F, et les frais de chauffage à 30 F. Le blanchissage représentait donc un poste non négligeable du budget d'un collège (*Sentinelle de la Nièvre*, 29 mars et 1^{er} avril 1832). Des sondages dans les comptabilités de collèges seraient certainement très fructueux ; en 1839, les dépenses de blanchissage du collège de Nevers représentaient 1 250 F, celles de nourriture 15 860 F : le rapport est élevé (ARCH. NAT., F 17 8496).

D'autre part, les villes et les bourgs manquaient d'eau : à Nevers les ménagères étaient obligées de laver dans des ruisseaux — très pollués —, aux fontaines publiques (installées à partir de 1833) ¹, ou à la Loire ; en 1840, Mme Dupuis, maîtresse des bains de la Loire, se charge d'envoyer « de l'eau froide en ville à toute heure, à raison de 75 centimes le tonneau, et se charge du transport des lessives » ². Des bateaux-lavoirs apparaissent sur la Loire à partir de 1855 : on en comptait six vers 1900 à Nevers ³, deux à La Charité ⁴ ; ces bateaux-lavoirs possédaient une chaudière pour fournir l'eau chaude, les laveuses louaient leur place un sou l'heure et payaient un sou le seau d'eau chaude ⁵. Mais cela coûtait cher : 4 à 8 sous la journée. Prenons le cas de ce ménage de faïenciers de Nevers en 1864 ⁶ : la femme lave le linge à la Loire au moins une fois par semaine, le blanchissage de six personnes coûte près de 55 F en argent et 75 F « en nature ».

Chaque lessive revient donc (en argent) à 1,10 F, alors que le ménage gagne 4 F par jour ; le poste lessive représente 2,8 % du budget familial — chiffre relativement élevé — alors que la femme y consacre 50 journées ⁷. Dans les villes, en raison de la rareté de l'eau, le blanchissage représentait ainsi un chapitre non négligeable des dépenses des ménages ouvriers ⁸.

Enfin, dans les campagnes, l'absence d'eau rendait souvent très pénible la corvée de lessive. Très tôt l'administration préfectorale se préoccupa de faire construire des lavoirs couverts, de façon à éviter la

1. Cf. « Pour une histoire de l'eau », *Annales*, janv. 1968, pp. 57-59.

2. *Association*, 2 mars 1841.

3. Trois étaient installés à la porte de Médine, trois vers la tour Goguin (*Annuaire de la Nièvre pour 1900*) ; un bateau-lavoir coula pendant la guerre de 1914 ; on en trouvait encore quatre vers 1920, trois de 1930 à 1940. Sur la forme caractéristique de ces bateaux, cf. la photographie publiée par J. LOCQUIN, *Nevers et Moulins* (1913), p. 3, 5. Le linge était étendu sur des fils tendus sur des poteaux le long des quais de la Loire.

4. « Deux bateaux-lavoirs... contribuent pour leur part à la contamination du fleuve » (*Comité consultatif d'hygiène*, 26 novembre 1888, ARCH. NAT., F 8 199).

5. Nous ne possédons aucune description de ces bateaux-lavoirs, dont les patrons, au témoignage de Mlle Saint-Eloy, étaient assez pauvres. Le D^r Ranque, en 1884, protestait contre leur présence en amont de la prise d'eau de la ville, les eaux savonneuses polluant l'eau de Loire (*Mémoire sur l'insalubrité des eaux de la ville de Nevers*). A noter que, vers 1900, des bourgeois de Nevers faisaient bouillir chez eux la lessive et la donnaient ainsi préparée à des laveuses « abonnées » au bateau-lavoir.

6. E. DE TOYTOT, « Faïenciers de Nevers », *Les ouvriers des Deux Mondes*, nouvelle série, t. IV, 1886, p. 207. A noter que le linge de cette famille est réduit au strict nécessaire : elle ne possède que 10 paires de draps (valant 160 F), 4 nappes, 2 douzaines de torchons et de serviettes.

7. La dépense pour le blanchissage est de 54,50 F, contre une dépense de 180 F pour la boisson, de 292 F pour le pain, de 71 F pour le chauffage. Si la famille avait donné à laver son linge au-dehors, la dépense aurait été d'environ 185 F.

8. Nous n'avons retrouvé aucune indication sur le coût du blanchissage à Fourchambault : les femmes d'ouvriers ne disposaient que d'eau des puits et allaient rincer au Riot, ou à la Loire. En 1912, on dut supprimer le lavoir du Riot, dont les eaux étaient polluées.

	Valeur	
	en nature	en argent
Place au bateau-lavoir à raison de 0,20 F chaque fois : 50 journées à 0,20 F ..		10,00 F
Lessivage et coulage de la lessive, à raison de 0,30 F la journée.....		15,00 F
Savon.....		25,00 F
Bleu.....		2,00 F
Amidon.....		2,50 F
Intérêt du matériel (10 F).....	0,50 F	
Travail de la femme : 50 journées à 0,75 F	37,50 F	
« Bénéfice » résultant de l'industrie ¹	37,00 F	
	75,00 F	54,50 F

pollution des fontaines ; chaque commune, à partir de 1820, construit des lavoirs ², souvent sommaires : ils n'étaient pas clos de tous côtés, les murs étaient à claire-voie pour laisser passer la lumière, et le vent s'y engouffrait à la mauvaise saison. Mais ces lavoirs représentaient un progrès important ; encore en 1910, Daniel Halévy note, à propos d'Ygrande, dans ses *Visites aux paysans du Centre* : « Les conseillers municipaux ont fait construire un lavoir couvert, de 18 m de longueur sur 8 m de largeur. Cela rendra service à toutes les ménagères du bourg, m'écrit Émile Guillaumin, mais plus particulièrement aux pauvres femmes dont la ressource principale est d'aller en journée pour laver les lessives, qui, conséquemment, lavent tous les jours, et du matin au soir, et par tous les temps : elles avaient à subir parfois, en hiver, des journées atroces. » ³ Dans les bourgs et les villages on trouvait, en effet,

1. D'après « le prix qui serait payé pour ce blanchissage, s'il était fait au dehors ».

2. Cf. « Pour une histoire de l'eau », *art. cité*. Souvent les femmes barraient les fontaines et les eaux savonneuses remontaient jusqu'à la source, ou encore « les eaux arrivaient à l'abreuvoir saturées de savon et de saletés provenant du linge, si bien que les bestiaux ne pouvaient boire que des eaux malsaines ». Sur ces multiples constructions de lavoirs dans les hameaux et bourgs et leur coût, cf. DELAMARRE, *Statistique de l'arrondissement de Clamecy*, 1832 ; A. MASSÉ, *Le canton de Pougues*, 1912, et *Le canton de Nevers*, 1913, pp. 68, 118, 177, 219, 371, 440, 442, 506.

3. *Visites aux paysans du Centre*, 1921, p. 34. Non seulement les laveuses étaient exposées aux refroidissements, mais leurs mains étaient déformées par les engelures et les rhumatismes articulaires.

des laveuses à la journée, vivant assez misérablement, telle la Ragotte de Jules Renard : « Pour qu'elle ait son air le plus naturel, il faut qu'elle soit en laveuse. Sa brouette devant ou sa hotte sur le dos, sa boîte sous un bras, le tapoir ou la planche à laver sous l'autre »¹. Le métier était pénible mais parfois bien payé, car certaines laveuses étaient réputées pour savoir ne point user le linge ; en général elles étaient nourries : « à leur arrivée on leur donnait un bol de café ou une goutte d'eau-de-vie, on les nourrissait à midi mais pas le soir »², et on leur donnait trente ou quarante sous³.



La lessive au cuveau — cette institution vénérable — a duré bien après la guerre de 1914, au moins dans certaines campagnes. Jusqu'en 1920, l'hôpital psychiatrique de La Charité — 600 personnes — utilisait les cendres pour la lessive, et en achetait même à l'extérieur⁴. Il est bien difficile en fait de dater l'évolution, faute de points de repères : on ne sait guère quand se généralisa l'usage de l'eau de Javel⁵, des cristaux de soude, des « lessives » qui apparaissent à la fin du siècle⁶,

1. *Nos frères farouches, Ragotte*. Fayard, 1908, p. 80. Jules Renard note ailleurs que Ragotte « ne sait pas laver dans un baquet. Elle fait un voyage pour laver un torchon à la rivière, dans l'eau qui court » (*Journal*, 23 août 1905).

2. D'après M. Romain Baron. J. Renard note encore qu'une laveuse qui n'est pas nourrie a droit à une chopine par jour, mais Ragotte avait oublié de réclamer son dû (*Nos frères farouches, Ragotte*, 1908, p. 31.)

3. Ces salaires ruraux n'ont guère de signification parce qu'il n'y a pas d'emploi régulier dans les villages : « Personne (n'est exigeant) à Bussy, pas même les hommes, note Bachelin. Les femmes, dont pas une ne trouve à tirer un sou des heures qu'elles perdent par force, chacune d'elles serait enchantée de gagner dix sous par jour... » (*Le Sabreur*, p. 13).

4. Ainsi en 1892, la dépense de blanchissage montait, à l'asile d'aliénés de La Charité, à 1 388 F : 851 F de savon (dont moitié de Marseille), 210 F de cristaux de soude, 298 F de cendres, 27 F d'amidon et de bleu ; 25 femmes travaillent à la buanderie sous la direction d'une sœur, mais « les femmes aiment peu ce travail en général et il s'ensuit que le nombre nécessaire est souvent difficile à recruter, surtout dans la mauvaise saison » : pour les attirer, on devait leur donner un supplément de nourriture ! On coulait la lessive une fois par semaine, souvent deux (*Conseil général de la Nièvre*, 1890, p. 583 ; 1894, p. 646). En 1900, la dépense est plus forte : savon, 944 F ; savons gras, 2 015 F ; cristaux de soude, 289 F ; amidon, bleu, 96 F ; total 3 343 F, mais aucune installation automatique n'avait été faite (*Conseil général*, p. 212) : ce n'est qu'à la veille de 1914 que l'on songe à installer une « buanderie mécanique » (*Conseil général*, 1912, p. 224). Une étude de l'évolution d'une buanderie d'établissement hospitalier serait très suggestive.

5. On reprochait (vers 1900) à certaines laveuses professionnelles d'user trop d'eau de javel, ce qui abrégait la vie du linge (reproche traditionnel : cf. *L'Assommoir*, édition citée, p. 387).

6. En 1890, l'hôpital de La Charité achète pour 10 F de « lessive Phénix ». L'usage des lessives ne se répand dans les campagnes qu'après 1900, mais on ne connaît pas les marques en usage (certaines, comme Persil, annonçaient : « préparé scientifiquement, garanti sans chlore et sans acide — blanchit par l'oxygène — tremper, bouillir, rincer sans frotter, le lavage est fini »).

et il faudrait pouvoir faire la part de l'incidence des baisses du coût de certains produits (telle la soude), ou encore de l'influence de l'école en milieu rural, où l'on enseigne aux adultes, dès 1900, les principes de la lessive au titre de l'économie domestique¹. Essayons cependant de retracer ces récentes évolutions.

Depuis la fin du XVIII^e siècle, on cherchait de nouvelles méthodes de blanchissage. Sous le premier Empire, les blanchisseries à la vapeur de Chaptal et de Cadet de Vaux étaient à la mode, et de multiples inventions, dont l'histoire est encore mal connue², firent faire de rapides progrès au blanchissage « industriel » ; l'administration favorisa la création de lavoirs publics — tel celui décrit par Zola dans *l'Assommoir*³ : le sous-préfet de Clamecy voulait en créer un à Clamecy en 1859 sur le modèle des établissements parisiens⁴, et, dès 1848, Émile Martin songeait à établir à Fourchambault une buanderie commune pour les ouvriers de la fonderie, mais son projet n'eut pas de suite⁵ ; une blanchisserie mécanique, Rousseau et Cie, s'installa à Nevers en 1906, qui occupait 12 personnes, et les petites blanchisseries ont peine à survivre⁶ ; avant 1914, sur les bateaux-lavoirs, la lessive était coulée dans une chaudière commune⁷ ; mais les inconvénients du système étaient multiples : rapide usure du linge, conditions hygiéniques déplorable, en dépit des efforts de l'Inspection du travail⁸.

1. L'école, en introduisant des normes de propreté corporelle, avec des « visites hebdomadaires de propreté », où l'institutrice vérifie le linge de corps (et ce, au moins jusqu'en 1950), a changé certainement les pratiques anciennes — encore que l'hygiène corporelle soit demeurée très primitive en Nivernais, au moins dans les campagnes (cf. « Pour une histoire de l'eau », *art. cité*, p. 67, et SIMON, *Statistique de Fretoy*, 1886, p. 180). Soulignons que les programmes du certificat d'études ne comprenaient rien (jusqu'en 1936) sur le chapitre de la lessive et que l'éducation ménagère est restée très embryonnaire jusque dans les années 40.

2. Sur cette évolution, cf. D^r HERPIN, « Rapport sur les concours de 1850 relatifs au perfectionnement des appareils et des procédés de blanchissage du linge », in ROUGET DE LISLE, *Notice précitée* (1852) ; *Nouveau manuel complet du blanchiment, du blanchissage, nettoyage...* par M. JULIA DE FONTENELLE, corrigé par M. ROUGET DE LISLE (t. II, 1855) ; L. FIGUIER, *Les merveilles de l'industrie*, t. III, s.d., p. 513 et suiv.

3. Cf. les notes de travail de Zola concernant le travail dans un lavoir, Bibl. Nat., Ms. fr. 10271, f^o 180-182, qui ont été publiées par H. MASSIS, *Comment Émile Zola composait ses romans*, 1906, pp. 154-155.

4. Cf. MARLIÈRE, *Statistique de l'arrondissement de Clamecy*, 1859, pp. 120-121, qui déplore que les femmes utilisent ordinairement des lavoirs « qui coûtent presque toujours un prix assez élevé et dans lesquels le séchage s'effectue à l'air libre et s'opère avec une lenteur qui ne se concilie pas avec le besoin immédiat des pauvres ménages ».

5. « Notre personnel va rester composé de 500 ouvriers : il faut organiser à la charge et au profit des ouvriers : 1^o le blé, la mouture et la boulangerie ; 2^o la boucherie ; 3^o la buanderie... » Lettre du 2 avril 1848, citée par A. THUILLIER, « La fonderie de Fourchambault, de 1825 à 1835 », *Actes du 88^e Congrès des Sociétés Savantes*, 1964, p. 484.

6. Sur le fonctionnement d'une pareille blanchisserie industrielle, on se reportera aux comptes publiés par LE PLAY, *Les ouvriers européens*, ouv. cité, *Maître blanchisseur de Clichy*, pp. 372-379.

7. Le linge sale était contenu dans des filets, fermé par un os de façon à reconnaître les sacs.

8. Le métier de blanchisseuse était dangereux : la moitié des décès était dûs, dans

Or, dès la fin de l'Empire, on vit apparaître des « savonneuses à circulation », c'est-à-dire des lessiveuses où le lessivage était provoqué par la pression de la vapeur. En 1869, des fabricants parisiens font paraître, dans *L'Impartial du Centre*, des réclames très suggestives : « Aux ménages ! Blanchissage de linge — fait chez soi, en deux heures, avec économie de moitié — en employant la savonneuse à circulation (brevetée s.g.d.g.). Usage facile, se posant sur tout fourneau, 4 grandeurs : 12, 20, 36 et 65 F. »¹ La méthode se diffuse rapidement en ville : à Nevers des maisons bourgeoises en possédaient dès 1875-1876² ; c'était un cadeau apprécié des jeunes mariées. Les conséquences de cette innovation étaient fort importantes : le rythme de la lessive n'était plus d'une lessive tous les trois ou six mois, on pouvait « faire la lessive » toutes les semaines ; on n'était donc plus obligé d'accumuler le linge pendant plusieurs mois (ce qui créait souvent des foyers d'infection, le linge moisissant dans les placards ou les greniers) ; on pouvait également séparer chaque sorte de linge³ ; enfin la saponification était meilleure, puisque la lessiveuse entraînait la généralisation de l'usage de cristaux de soude et de lessive. Certes on reprochait à la nouvelle méthode d'user le linge plus rapidement, mais la ménagère n'avait plus besoin d'avoir des provisions considérables de draps et de chemises⁴. Surtout l'usage de la lessiveuse devait très sensiblement alléger le travail féminin⁵. Cependant la diffusion de cette nouvelle méthode

la profession, à la tuberculose, en raison du triage du linge (cf. FROIS, « Hygiène et pratique du blanchissage », *Annales d'hygiène publique*, 1910, et FROIS et SARTORY, « Les poussières organiques dans l'industrie », *ibidem*, 1911, pp. 537-545 et ARCH. NAT., F 22/553). En 1913, l'Inspection du Travail enquêta dans toute la France sur les conditions de travail dans la blanchisserie : désinfection préalable du linge sale, utilisation surtout pour le personnel, règlement d'ateliers, etc. Mais l'on ne retrouve malheureusement pas le rapport de l'inspecteur de la Nièvre dans la collection des rapports conservés (ARCH. NAT., F 22/572), qui mériterait peut-être d'être exploitée systématiquement.

1. *L'Impartial du Centre*, 10 mai 1869 ; la fabrique d'appareils était installée, 38, rue de Chabrol (Bouillon, Piet, Bellan et Cie). Sur ces appareils, cf. FIGUIER, *ouv. cité*, p. 519.

2. Au témoignage de Mme Léon Branlard, de Nevers.

3. C'était le vœu du D^r HERPIN qui condamnait hautement le système des lavoirs publics (*Rapport précité*, p. X) : « Tout nous autorise à penser... qu'au lessivage en commun, toujours répugnant, s'il n'est pas invisible, on substituera le lessivage de famille ; que même chaque sorte de linge, soit de corps, de table ou de cuisine, fin ou grossier, sera trié et traité séparément d'une manière appropriée à sa nature et à ses qualités ; que les établissements de buanderie, les lavoirs publics, ne s'élèveront dans la suite que là où l'on aura à sa disposition des eaux courantes de bonne qualité et en très bonne abondance... » : les hygiénistes ont condamné très tôt les lavoirs publics comme les blanchisseries industrielles.

4. On trouve de tels regrets encore dans GAGNON, *Le Folklore bourbonnais*, 1954, pp. 121-122 : « Les produits chimiques maintenant utilisés, qui ont simplifié le nettoyage, ne peuvent soutenir la comparaison avec le vieux procédé. Aussi ce dernier, quoique en déclin, continue-t-il à conserver des partisans. » En fait, la rotation du linge était moins grande, ce qui créait cette illusion de durée. En outre, on utilisait de plus en plus des cotonnades, et non plus des toiles de chanvre.

5. La dépense en bois était également inférieure, puisque la lessiveuse pouvait être installée sur le fourneau.

demeure lente, particulièrement dans les campagnes : telle famille, près de Varzy, n'achète de lessiveuse que vers 1900, pour les langes et le petit linge. Ce n'est qu'après la guerre de 1914 que l'usage se généralisa en milieu rural ¹. Certaines personnes âgées continuèrent à faire la buée avec les cendres jusqu'à ce que leur cuvier fût hors d'usage (vers 1935-1940) — alors qu'il n'y avait plus d'artisans pour le réparer.

La lessiveuse ne modifiait que le coulage de la lessive et ne supprimait ni le savonnage ni le rinçage, opérations longues et pénibles ; des recherches sur les machines à laver ² furent menées dès 1840, mais sans aboutir à des procédés valables ; après 1914, des machines à laver à manivelle sont vendues en petit nombre. En fait, la diffusion générale des machines à laver (à moteur électrique) ne date, en Nivernais, que des années 1950-1955. L'absence d'eau dans les maisons en freine sensiblement la généralisation en milieu rural, notamment au Morvan : 16 % seulement des fermes de 20 à 50 hectares possèdent une machine à laver, et 87 % des fermes de 50 à 100 hectares ³ ; il est vrai que 18 % des logements seulement possèdent l'eau ; même dans les bourgs ⁴, bien des logements ne possèdent encore que l'eau des puits. Surtout, les machines à laver ont apporté au début certains déboires : mauvais fonctionnement des moteurs, difficultés de réglage de l'eau chaude, forte consommation de gaz et d'électricité, usure du linge (mais on avait fait le même reproche à la lessiveuse) ⁵ ; l'achat d'une machine à

1. Cette diffusion ne fut pas étrangère sans doute à la raréfaction des femmes de journée à la campagne pendant la guerre de 1914 (cf. BACHELIN, *Le Sabreur*).

2. Rappelons que l'abbé de La Meilleraye avait importé des procédés anglais (roue rotative) dès 1815 (*Bulletin de la Société d'Encouragement*, 1815, p. 50).

3. Chiffres cités par J. BONNAMOUR, *Le Morvan, la terre et les hommes*, 1966, p. 158, qui rappelle que « l'eau sur l'évier et à l'étable représente l'amélioration primordiale qui supprime les allées et venues au puits, la hantise de l'épuisement de la citerne, les lessives difficiles ». L'achat d'une machine à laver n'a pas la priorité sur celui du réfrigérateur qui sert à stocker les produits de ferme : ainsi, la moitié des grandes exploitations de 100 hectares et plus n'ont pas de machines à laver alors que toutes ont l'eau sur l'évier.

4. Dans les communes urbaines de moins de 10 000 habitants, 53 % des logements ont l'eau en 1946, dans les communes rurales, 11 % (« Résultats statistiques du recensement général de la population, t. IV, 1951 »), cf. « Pour une histoire de l'eau », *art. cité*, p. 67.

5. Il serait curieux de retracer les perfectionnements successifs des machines depuis vingt ans. Prenons, par exemple, telle machine à laver de 1966 : les avantages mis en avant permettent de saisir les difficultés des premiers utilisateurs : « simplicité et robustesse mécanique, aucun entretien — vidange par pompe refoulante, permettant l'écoulement des eaux de lessive dans n'importe quel évier ou lavabo — stabilité parfaite, aucun scellement nécessaire — ne nécessite qu'une quantité d'eau réduite — possibilité de choisir la température et le temps de lavage permettant de laver tous les tissus — possibilité d'essorage lent — nombreux dispositifs de sécurité, protégeant contre d'éventuelles erreurs d'utilisation : sécurité gaz, sécurité électrique, interruption de l'ouvrage en cas de mauvais chargement, arrêt automatique à l'ouverture du couvercle — niveau d'eau à cadran », la garantie accordée est d'un an et l'on offre parfois de reprendre l'ancienne machine. Il serait important de savoir quel est le montant des achats à crédits dans ce domaine. A noter l'apparition, en 1965, de « boules à laver », d'origine japonaise, qui sont utilisées pour les petits lavages.

laver, automatique ou semi-automatique, avec sonessoreuse, représentait un investissement ménager important, qu'il fallait renouveler parfois tous les quatre ou cinq ans ¹.

L'apparition de la machine à laver marque la fin de traditions très vivaces : les laveuses à la journée ont disparu à Nevers pratiquement vers 1950-1955, et l'on ne voit presque plus de femmes rincer le linge dans leurs caissons au bord de la Loire ². L'usage général de détergents puissants — qui polluent les eaux ³ —, l'introduction de nouveaux tissus tel le nylon ⁴, la baisse des prix des appareils en raison de la concurrence des producteurs, également l'apparition de nouveaux modes de vie, de nouvelles normes de propreté ⁵, autant d'éléments qui changeaient les conditions du blanchissage domestique. Des laveries industrielles se développent à partir de 1951 à Nevers, provoquant une concentration remarquable ⁶ ; en 1965 des laveries self-service commencent à fonctionner, certaines sont installées dans des centres commerciaux ⁷. De nouveaux *rites* sont ainsi en train de se créer ⁸.

1. L'on estime actuellement qu'un tiers des ventes de machines à laver est destiné au renouvellement des machines. Il est vraisemblable que le coût du blanchissage a sensiblement augmenté depuis vingt ans, compte tenu de l'amortissement du matériel, mais le travail féminin a été très nettement allégé (cf. P. SARTIN, *La promotion des femmes*, 1964, pp. 94-95).

2. Notons toutefois que la réfection des lavoirs des hameaux demeure une préoccupation des conseils municipaux (ainsi à Lormes, *Journal du Centre*, 9 septembre 1966, à Planchez, 1^{er} août 1966, à Saint-Benin-d'Azy, 14 février 1966, etc.) ; à Crux-la-Ville, les lavoirs de Forcy, Menetruil, des Maisons du Bois doivent être refaits, « et les plateaux de bois seront progressivement remplacés par des plateaux de ciment, plus durables et d'un coût moins élevé » (*ibidem*, 23 mai 1966).

3. Les résidus blancs flottent sur la Loire au débouché des égouts de Nevers et polluent l'eau de façon définitive.

4. La diffusion du nylon à partir de 1950-1955 a changé en un certain sens les conditions du lavage domestique, comme la diffusion du coton au XIX^e siècle. A noter également le développement — très rapide — du linge en papier (mouchoirs, nappes, serviettes).

5. La machine à laver a désormais sa place dans les « salles d'eau », ou les cuisines, des nouveaux logements ; des séchoirs à l'air libre sont prévus dans les normes H.L.M. et même, fait caractéristique, certains appartements modestes (logements du type F 4) possèdent des « séchoirs électriques pour le linge » (*Journal du Centre*, 7 septembre 1966). Il est très difficile de repérer les changements de mentalité et d'habitudes qu'impliquent de telles modifications de l'habitat (rappelons que, traditionnellement, dans les villes, le linge était suspendu sur un fil dans les cuisines — ce qui entretenait l'humidité et dégradait les murs — ou aux fenêtres...).

6. Deux sociétés se partagèrent le marché, mais une maison de Fourchambault, installée à la Guerche dans le Cher, continue à avoir ses clients fidèles à Nevers ; la concurrence reste encore vive dans ce secteur ; les blanchisseuses artisanales ont quasi disparu.

7. Les laveries self-services offrent divers avantages en milieu urbain (elles fonctionnent de 7 h 30 à 19 h 30 sans interruption). Les magasins Gro ont installé des laveries-pressing en self-service dans leurs « superettes » à Nevers, aux Montots, à Varennes... Les laveries libre-service représentent, paraît-il, une spéculation intéressante pour des capitaux à la recherche de placement, ainsi qu'en témoigne la multiplication, à Paris, des laveries Washmatic dépendant des établissements Compain (*Le Monde*, 2 et 9 septembre 1966).

8. On notera le soin pris par l'administration pour bloquer les prix de certaines

L'histoire de la lessive nous a amené à étudier un des aspects les moins connus de la vie quotidienne : le travail féminin ¹. C'est un monde très particulier de rites, de préjugés coutumiers et de traditions domestiques qui a disparu en moins d'un siècle ², et les mutations actuelles sont très rapides : la planche à laver deviendra peut-être bientôt, dans les villes tout au moins, objet de musée. Il faudrait mener des enquêtes précises à travers les comptes d'hôpitaux ³ ou de collègues, les carnets de ménagères, les comptabilités d'épiciers et de quincaillers, pour repérer les étapes de ces transformations, décrire le déclin des traditions rurales, déterminer les conditions réelles de travail, les tarifs des blanchisseuses : enquêtes qui requièrent la curiosité à la fois du géographe, de l'économiste et de l'historien ⁴.

GUY THUILLIER.

catégories de linge lavé seulement, et tel arrêté préfectoral entre dans le détail de la pratique des laveries. Ainsi un arrêté du préfet de la Nièvre, en janvier 1967, bloque les tarifs de blanchissage pour les draps non teints, « non ouvragés, mais pouvant comporter un jour » et les blouses de travail, blanc ou couleur, combinaisons de travail, bleus de travail (les deux pièces), ainsi que le prix du lavage du linge au poids « pesé sec » par 4 kg minimum, le prix variant suivant qu'il est effectué à huitaine ou dans les quarante-huit heures, que le linge est lavé et essoré en filets individuels ou en machine individuelle ; en cas de ramassage ou de livraison à domicile, les prix peuvent être majorés de 10 % « avec maximum de 1,50 F » ; l'emballage ne peut être effectué qu'à la demande expresse de la clientèle et le supplément de prix « ne peut excéder le prix de revient de l'emballage », etc.

1. Aucune histoire de travail domestique n'existe. Pourtant ce travail quotidien des femmes a une importance économique non négligeable (cf. P. SARTIN, *ouv. cité*) ; le *budget-temps* de la femme est une préoccupation actuelle des économistes et même des planificateurs (cf. *Rapport de la Commission de la main-d'œuvre du V^e Plan*, 1966, pp. 85-86).

2. La lessive qui souvent était un événement dans l'année, l'occasion de réunions familiales, est devenue chose banale, quasi quotidienne ; cependant l'achat d'une machine à laver reprend certaine solennité, il est lié à telle mutation importante de la vie familiale (naissance, achat d'un appartement, arrivée de l'eau dans la ferme...).

3. Les comptabilités analytiques d'exploitations mises en place depuis 1955 donnent une documentation abondante pour les établissements hospitaliers.

4. Sans doute certains peuvent penser que l'histoire de la lessive n'est pas matière à histoire, qu'il ne s'agit que de folklore : mais aujourd'hui — comme hier — la lessive est un élément du coût de la vie, et la Direction des prix, en bloquant les tarifs du blanchissage au niveau de 1963, sait fort bien qu'elle pèse ainsi sur un des postes non négligeables des « dépenses de services ». De plus, l'équipement des ménages en machines à laver est devenu un critère du développement économique d'une région : des taux d'équipement ont été calculés régulièrement par grandes régions, non par départements (cf. *Projet de loi de finances pour 1967, Annexe, Régionalisation du budget d'équipement...*, t. III, 1966, p. 475, avec carte) ; les statisticiens font remarquer d'ailleurs que « la définition de machine à laver n'est pas identique d'une région à l'autre et que les statistiques et les cartes doivent être « interprétées » avec prudence » (*ibidem*). Des taux de possession selon la catégorie de revenu et la taille du ménage, également selon la catégorie socio-professionnelle, ont été récemment obtenus pour l'agglomération bordelaise, lors d'une enquête qui ouvre des voies nouvelles à la recherche (cf. Pierre BACHOC, *La consommation et l'équipement des ménages : l'exemple de l'agglomération bordelaise*, 1967, pp. 162-169, 236-242).